















POUR LA DEFENSE DE LA RETRAITE SOLIDAIRE

Grande Journée d'Action

Les organisations syndicales affirment que les « consultations 2008 » doivent être l'occasion de consolider le système par répartition. Il est en effet le seul à même d'assurer la solidarité indispensable entre générations et de répondre aux exigences de justice sociale.

DES DÉSACCORDS MAJEURS AVEC LE GOUVERNEMENT ET LE PATRONAT

- le gouvernement confirme le passage à 41 annuités au 1/01/2012
- le gouvernement ne propose rien de significatif pour revaloriser les retraites
- le droit à la retraite à 60 ans est menacé
- la reconnaissance de la pénibilité n'a pas aboutit
- l'absence de financement du fonds de réserve des retraites
- les poly-pensionnés, dont la situation n'est pas améliorée
- le sort des salariés aux carrières accidentées non pris en compte
- le régime additionnel de la Fonction Publique n'est pas amélioré

Fondamentalement, l'avenir des retraites est lié à la situation de l'emploi en général et des politiques économiques. Le MEDEF et le patronat sont aussi responsables de ces situations difficiles.

Les mesures dévoilées le 28 avril ne sont pas à la hauteur des enjeux liés à la pérennité des régimes de retraite, à la réduction des inégalités et à la dégradation des taux des pensions.

Les organisations syndicales CGT-CFDT-FO-CFTC-CGC-FSU-UNSA-SOLIDAIRES refusent un nouvel allongement tel que voudrait l'imposer le MEDEF et le gouvernement, exigent la garantie d'un bon niveau de retraites pour tous, la revalorisation des basses pensions et la prise en compte de la pénibilité.

Pour cela, il faut gagner des financements supplémentaires et notamment en prélevant sur les énormes profits financiers et stocks options.

Elles appellent les salariés du privé comme du public et les retraités à participer, y compris par des débrayages à

une grande manifestation

JEUDI 22 MAI à NEVERS 17h00 PLACE CARNOT